

Image not found or type unknown



Grillage entre propriétés

Par **petitpere**, le **26/08/2017** à **12:35**

Bonjour,

Je veux construire un grillage sur un côté de ma propriété pour éviter que mon chien ne se sauve. Mon voisin est pour aussi. Nous sommes tous deux propriétaires des parcelles.

Le muret actuel qui délimite les propriétés est situé à cheval des deux propriétés (pas confirmé par géomètre).

Si je suis en bon termes avec mon voisin actuellement, rien ne dit que ce sera encore le cas demain avec lui ou un successeur. C'est pourquoi je voudrai savoir quel sont les règles de financement du grillage et quelles sont les procédures à respecter.

Déjà un grand merci pour vos éclaircissements à ce sujet.

:)